

**Proclamation des Premières Dames du Cap Vert, du Sénégal et de Zanzibar
pour la
Promotion du Développement de la Petite Enfance**

Colloque des Premières Dames d'Afrique

Quatrième Conférence internationale africaine sur le Développement de la petite enfance

12 novembre 2009

A la lumière des besoins urgents ressentis par les jeunes enfants africains et leurs familles, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), du 10^{ème} anniversaire des Conférences internationales africaines sur le Développement de la Petite Enfance (DPE) et du 25^{ème} anniversaire du Groupe de Travail de l'ADEA sur le DPE, nous nous engageons à offrir un meilleur avenir aux enfants africains. Notant que la recherche démontre combien des services intégrés de DPE sont à la base du développement humain, de la réussite en matière d'éducation, d'une santé et d'une nutrition satisfaisantes et de la productivité de pays, nous lançons cet 'Appel à l'action' afin de :

- garantir que les droits de tous les jeunes enfants et de leurs mères soient respectés ;
- étendre et améliorer les services d'éducation et de soins couvrant les périodes de la pré-conception et prénatale ainsi que ceux destinés aux enfants entre la naissance et l'âge de 8 ans, tout en insistant sur la période de la naissance à 3 ans afin de garantir un bon développement du cerveau et une santé et une nutrition satisfaisantes ;
- focaliser également l'attention sur les mères et les jeunes enfants infectés ou affectés par le VIH/SIDA ;

Par la présente, nous :

- lançons un appel à tous les pays africains afin qu'ils accordent la priorité à l'augmentation des investissements en faveur des services intégrés de DPE, y compris l'éducation, la santé, la nutrition, la protection et l'hygiène ;
- encourageons toutes les nations africaines à adopter et à mettre en œuvre vigoureusement les Politiques et Plans stratégiques de DPE pour améliorer le développement de l'enfant et respecter les engagements nationaux par rapport à la Convention des droits de l'enfant ;
- favorisons l'expansion de programmes nationaux de DPE prometteurs afin de garantir que tous les enfants vulnérables sont pris en charge de la conception à l'âge de 8 ans ;
- nous engageons à communiquer les messages clé relatifs au DPE aux parents et aux enfants par le truchement de la radio, la télévision, l'Internet et la presse écrite pour les citoyens tant résidants qu'expatriés ;
- invitons toutes les autres Premières dames d'Afrique à s'associer à cet appel afin de renforcer leur réseau et d'axer leurs efforts tout particulièrement sur le DPE ;
- affirmons que nous coopérerons avec le Groupe de Travail de l'ADEA sur le DPE ;
- déclarons notre soutien appuyé au Communiqué émanant de la Quatrième Conférence internationale africaine sur le DPE,
- exprimons notre gratitude à la Première dame du Sénégal, Mme Viviane Wade pour la source d'inspiration que représente son leadership en matière de DPE tant au Sénégal qu'en Afrique.